**Appel à candidature**

**12ème édition de la Biennale de Dakar**

***« La Cité dans le jour bleu »***

**Secrétaire général*:* Mahmadou Rassouloulaye SEYDI**

**Directeur artistique : Simon NJAMI**

Organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, la 12ème édition de la Biennale de Dakar se tiendra du 03 mai au 02 juin 2016. Elle sera mise en œuvre par le Secrétariat général, dirigé par Monsieur Mahmadou Rassouloulaye SEYDI.

Dak’Art est la toute première biennale d’art contemporain du continent africain, fondée en 1994. Elle reste aujourd’hui la principale manifestation africaine dédiée à la création contemporaine.

Simon Njami, écrivain et commissaire d’exposition indépendant, est le Directeur artistique de la 12e édition de la Biennale de Dakar, prévue du 03 mai au 02 Juin 2016.

Pour point de départ de Dak’Art 2016, qui a pour titre «  La Cité dans le jour bleu », Simon Njami a choisi un extrait d’un poème de Senghor : « Ta voix nous dit la République, que nous dresserons la Cité dans le jour bleu : Dans l’égalité des peuples fraternels. Et nous répondons : Présents, O Guelowâr »

« *Ceux qui répondront présents seront ceux qui, sans honte et sans pudeur, oseront se dire Africains à la face du monde, en faisant fi de tous les préjugés et de tous les regards qui ont été portés sur le continent. Bien au contraire. En revendiquant les blessures, les erreurs, les tâtonnements, et en ne craignant pas d’affirmer le génie de leurs terres devant les rires goguenards des sceptiques professionnels. Car, au risque de paraître scandaleux, j’affirme que l’on ne nait pas Africain, on le devient. Devenir, c’est naitre au monde et c’est se découvrir. C’est opérer des choix existentiels qui vont déterminer la direction que va prendre notre vie. La seule manière d’appréhender cette Afrique dont chacun semble connaître la définition est de rassembler les pièces éparses de ce puzzle plusieurs fois millénaire. Devenir revient à exprimer au monde un point de vue. Et il n’est pas d’expression sans langage. Comprendre les artistes dits africains, c’est être capable de déchiffrer le langage original dans lequel chacun, à sa manière, dit son appartenance au monde. Car appartenir à un territoire et tenter d’en définir les contours ne doit pas nous faire perdre de vue le* fait *que tout territoire est avant tout une métaphore difficile à circonscrire.* » (Simon Njami)

« Réenchantements », l'exposition internationale, au cœur de la manifestation, entend montrer une Afrique et des Africains dont l’objectif est de ré enchanter le monde. Elle sera le résultat d’une sélection d’artistes africains et de la Diaspora.

L’appel à candidatures pour la participation des artistes à l’exposition est ouvert du **28 octobre au 21 décembre 2015**.

Le dossier de candidature doit être dûment rempli et les documents requis, décrits ci-dessous, seront réunis sur un disque CD, envoyé au Secrétariat général de la Biennale avant le 21 décembre 2015.

**INFORMATIONS & CONTACTS**

**Secrétaire général de la Biennale de Dakar** : Mahmadou Rassouloulaye SEYDI

**Téléphones** : Bureau : (00 221) 33 823 09 18

Portable : (00221) 77 099 11 99

**Adresse Postale** : Secrétariat général de la Biennale des Arts de Dakar,

19 avenue Hassan II (Ex Albert Sarraut), 1er étage,

BP : 3865 Dakar RP- SENEGAL

**Adresse courriel** **BIENNALE**: [www.dakart.net](http://www.dakart.net)

**E-mail** : [rassoulseydi@gmail.com](mailto:rassoulseydi@gmail.com)

[gbiaye@gmail.com](mailto:gbiaye@gmail.com)

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

* Formulaire de candidature à remplir

Le tout à envoyer sur CD à l’attention du Secrétaire général de la Biennale de Dakar

* Biographie de l’artiste : en dix lignes (10 lignes)
* Texte de présentation des 5 œuvres (lien avec le thème de la biennale) : en 1 page au maximum.
* Visuels en haute définition : (300dpi pour 30x50 cm)

**IDENTIFICATION DE L’ARTISTE**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Pays de résidence :

Adresse de l’artiste :

Scan du passeport :

Portrait de l’artiste en haute résolution :

TABLEAU DES ŒUVRES

(À remplir correctement)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| N° d’ordre | Titre de l’œuvre | Dimensions | Année de création | Matériaux | Valeur de l’œuvre | assurance | Provenance des œuvres |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

Adresse de livraison des œuvres à l’issue de l’exposition :

Avez-vous présenté un dossier de candidature ou participé à une précédente édition de la Biennale de Dakar ? Si oui, en quelle année ?

Envoi par courrier ou mail : les pièces requises constituant le dossier de candidature doivent être envoyées avant le 21 décembre 2015 à l’adresse ci-dessous :

Secrétariat général de la Biennale des Arts de Dakar,

19, Avenue Hassan II (Ex Albert Sarraut), 1er étage,

BP  3865 Dakar RP- SENEGAL

WWW.dakart.net